CAP (Facture d'instruments à vent)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capinstrumentsavent.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

FACTURE D'INSTRUMENTS À VENT

ÉDITION 2026

UNITÉ UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 3 pour l'ensemble de l'unité UG1 **Durée : 2 heures**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Histoire, analyser et confronter des documents (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Géographie, comprendre les mobilités et l'accessibilité (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Enseignement moral et civique, étudier une situation civique (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION ORALE : ATELIER MUNICIPAL DE FACTURE INSTRUMENTALE, LIMOGES

Cette évaluation porte sur l'analyse de documents en histoire et en géographie, puis sur l'étude d'une situation d'enseignement moral et civique. Vous disposez de 5 minutes de préparation, puis présentez votre réflexion à l'oral. L'examinateur peut vous interroger et vous demander de justifier vos analyses. Appuyez-vous sur les documents fournis, distinguez les informations établies de vos interprétations et mobilisez un vocabulaire précis. Le barème présenté sur 20 points répartit les compétences évaluées dans les trois parties.

PARTIE 1 : Histoire, analyser et confronter des documents (9 points)

La liberté d'expression et ses limites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

À partir du document DT 1, présentez le contexte de rédaction du texte, expliquez son contenu et portez un regard critique sur sa portée. Votre réponse est orale et doit distinguer ce que le document affirme de ce que vous en déduisez.

1.1 (2 points) Identifiez la nature, la date et l'auteur collectif du document DT 1. Situez-le dans le contexte politique de 1789.

1.2 (3 points) Expliquez avec vos propres mots les deux idées principales exprimées dans l'article 10. Appuyez votre réponse sur des éléments précis du texte.

1.3 (2 points) Montrez comment l'article 10 articule la liberté de manifester ses opinions et la protection de l'ordre public. Distinguez le texte lui-même de votre interprétation.

1.4 (2 points) Indiquez une limite de ce document comme source pour connaître la manière dont les libertés étaient effectivement exercées en 1789. Justifiez votre réponse.

PARTIE 2 : Géographie, comprendre les mobilités et l'accessibilité (7 points)

Les déplacements domicile-travail dans une aire urbaine

Le DT 2 présente des données d'un exemple fictif créé pour cette évaluation. Il ne s'agit pas de statistiques officielles. Analysez les écarts entre les trois communes et proposez une réponse organisée sur les conséquences de ces mobilités pour l'aménagement du territoire.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Déplacements domicile-travail dans l'aire urbaine fictive de Valmont

Commune	Population	Actifs occupés travaillant hors de leur commune	Part des ménages ayant au moins une voiture
Centre	42 000	18 %	54 %
Rive-Nord	15 000	61 %	82 %
Plateau	8 000	73 %	89 %

Données fictives établies pour le présent sujet. Pourcentage des actifs occupés travaillant hors de leur commune de résidence.

2.1 (2 points) Relevez et comparez les données des trois communes. Citez deux écarts chiffrés pertinents entre le Centre et le Plateau.

2.2 (2 points) À partir des données, formulez une hypothèse sur les différences de mobilité entre le Centre et les communes périphériques. Précisez qu'il s'agit d'une hypothèse et non d'une conclusion démontrée par le tableau seul.

2.3 (3 points) Présentez une réponse organisée à la question suivante : pourquoi l'aménagement des transports doit-il prendre en compte les déplacements entre le centre et les communes périphériques ? Appuyez votre réponse sur le tableau et proposez une mesure d'aménagement justifiée.

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique, étudier une situation civique (4 points)

Liberté d'expression, égalité et respect des personnes

Lors d'une réunion publique organisée par une commune, une artisane présente son activité de réparation d'instruments. Un participant critique vivement son projet. Un autre publie ensuite sur le panneau d'information de la réunion un message visant l'artisane en raison de son origine. La mairie doit décider si ce message peut rester affiché et comment garantir un débat respectueux. Le DT 1 rappelle que la liberté d'opinion est un principe, tout en mentionnant les limites fixées par la loi.

3.1 (1 point) Expliquez la différence entre la critique d'un projet et un propos visant une personne en raison de son origine.

3.2 (1,5 point) Identifiez les principes ou valeurs de la République concernés. Expliquez comment la liberté d'expression peut s'exercer dans le respect de l'égalité et des règles de droit.

3.3 (1,5 point) Proposez une décision que la mairie pourrait prendre et justifiez-la par un raisonnement civique. Distinguez la décision de modération du panneau de la détermination éventuelle d'une responsabilité juridique, qui relève des autorités compétentes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789, ARTICLE 10

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789, article 10. Texte historique authentique.

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Le document est un texte de principe. À lui seul, il ne décrit pas l'application concrète des libertés dans toutes les situations de l'époque.

DT 2 : MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL DANS L'AIRE URBAINE FICTIVE DE VALMONT

Les données ci-dessous sont fictives et ont été élaborées pour l'évaluation. Elles décrivent trois communes d'une même aire urbaine. La part des actifs occupés travaillant hors de leur commune de résidence est exprimée en pourcentage. La part des ménages ayant au moins une voiture est également exprimée en pourcentage. Ces indicateurs ne précisent ni la distance parcourue ni le mode de transport utilisé.

Données de population et de mobilité

Commune	Population	Actifs occupés travaillant hors de leur commune	Ménages ayant au moins une voiture
Centre	42 000	18 %	54 %
Rive-Nord	15 000	61 %	82 %
Plateau	8 000	73 %	89 %

Données fictives élaborées pour le présent sujet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : repérage des informations du DT 2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir du DT 2. Indiquez les écarts en points de pourcentage entre le Centre et le Plateau. Ce document peut servir de support à votre présentation orale.

Comparaison entre le Centre et le Plateau

Indicateur	Centre	Plateau	Écart Plateau - Centre
Actifs occupés travaillant hors de leur commune	18 %	73 %	.....
Ménages ayant au moins une voiture	54 %	89 %	.....

Les écarts sont calculés en soustrayant la valeur du Centre de celle du Plateau.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.